

TRAVERSEE DE L'AGGLOMERATION DIJONNAISE ITINERAIRES CONVOIS EXCEPTIONNELS

MIS A JOUR 13 JANVIER 2012

Itinéraire toute catégorie à privilégier sauf impossibilité

Catégorie 1 : circulation à toute heure - hauteur < 4.67 m (sinon voir notice de cadrage DIR Centre Est)
 Catégorie 2 : circulation de 21 h à 6 h - hauteur < 4.67 m (sinon voir notice de cadrage DIR Centre Est)
 Catégorie 3 : circulation de 21 h à 6 h + voir notice de cadrage DIR Centre Est

Itinéraires alternatifs si celui ci dessus n'est pas possible
 (passage de 5 à 6 heures pour les catégories 2 et 3 et si pas de consignation ligne électrique TRAM)
 (passage de 2 à 4 heures si consignation de ligne électrique TRAM)

— Catégorie 3, Classe C et + : largeur > 5 m, longueur > 25 m, PTR < 400 T
 - - - Catégorie 3, Classe B : largeur < 5 m, < longueur < 25 m, PTR < 70 T
 ——— Catégorie 2 : largeur < 4 m, longueur < 25, PTR < 70 T

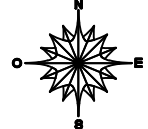
XXX Itinéraire difficilement praticable
 X Passage très délicat
 — Contrôle de gabarit : largeur limitée à 3 m
 — Tracé du tramway
 — Zone de Chantier en cours

Compte tenu de l'avancement des chantiers, les itinéraires seront systématiquement reconnus par les transporteurs

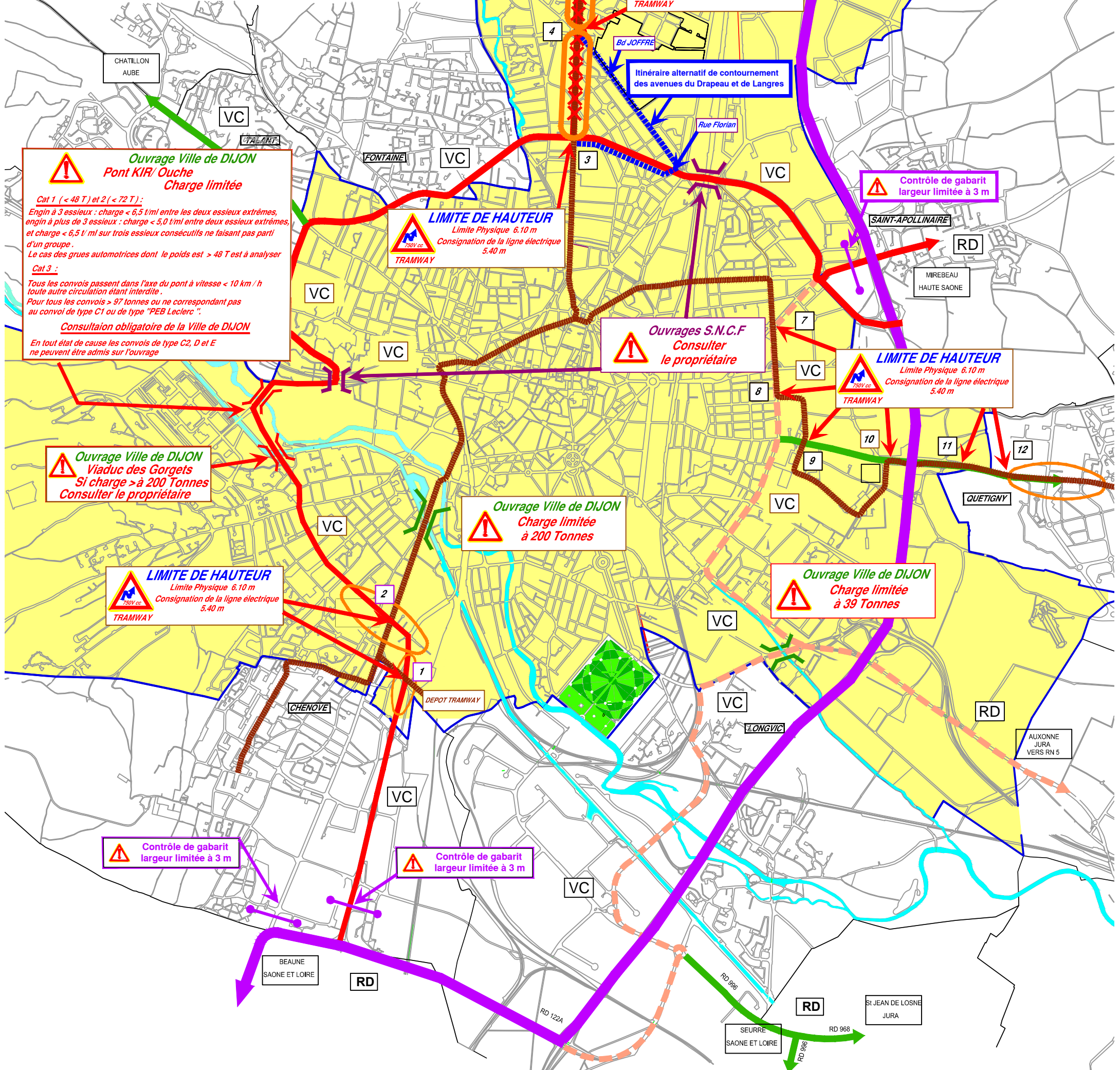
LEGENDE

VE : Voie Etat
 VC : Voie Communale
 RD : Route Départementale

R:\S12\Circulation et sécurité routière\CONVOIS EXCEPTIONNELS
 \Itinéraires convois exceptionnels 2010.dwg



Pour tout renseignement : tel 03.80.74.51.35



**Ouvrage Ville de DIJON
Pont KIR/ Ouche
Charge limitée**

Cat 1 (< 48 T) et 2 (< 72 T) :
 Engin à 3 essieux : charge < 6,5 t/m entre les deux essieux extrêmes,
 engin à plus de 3 essieux : charge < 5,0 t/m entre deux essieux extrêmes,
 et charge < 6,5 t/m sur trois essieux consécutifs ne faisant pas parti
 d'un groupe.
 Le cas des grues automotrices dont le poids est > 48 T est à analyser

Cat 3 :
 Tous les convois passent dans l'axe du pont à vitesse < 10 km / h
 toute autre circulation étant interdite.
 Pour tous les convois > 97 tonnes ou ne correspondant pas
 au convoi de type C1 ou de type "PEB Leclerc".

Consultation obligatoire de la Ville de DIJON
 En tout état de cause les convois de type C2, D et E
 ne peuvent être admis sur l'ouvrage

**Ouvrage Ville de DIJON
Viaduc des Gorgets
Si charge > à 200 Tonnes
Consulter le propriétaire**

**Ouvrage Ville de DIJON
Charge limitée
à 200 Tonnes**

**Ouvrage Ville de DIJON
Charge limitée
à 39 Tonnes**

LIMITE DE HAUTEUR
 Limite Physique 6.10 m
 Consignation de la ligne électrique 5.40 m
 TRAMWAY

**Ouvrages S.N.C.F
Consulter
le propriétaire**

LIMITE DE HAUTEUR
 Limite Physique 6.10 m
 Consignation de la ligne électrique 5.40 m
 TRAMWAY

**Contrôle de gabarit
largeur limitée à 3 m**

**Contrôle de gabarit
largeur limitée à 3 m**